



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 16, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 29 mai 2010
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Gautier	Vice-président
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M. Mésognon	Secrétaire général adjoint

et

M^{mes} de Crozes, Ducic, Hamann, Julie, Lescaroux, Simon,
M^{lle} de Confevron,
MM. Adjet, Huwaert, de Jenlis.

Excusé :

M. Desjeux.

Après le déjeuner habituel, le Vice-président ouvre la séance :

1. ACTUALITES

• **Décès de Monsieur Bernard Spitzer :**

Ancien administrateur du Cercle et membre assidu de nos réunions jusqu'à ce que sa santé ne lui permette plus de se déplacer, Monsieur Spitzer était un lointain descendant du général Santerre, ce qu'il rappelait toujours avec un certain amusement. Avec le président Hamann et un certain nombre de membres du Cercle, nous avons pu nous rendre à Luzarches, où il nous avait reçus fort aimablement et guidés jusqu'à la tombe d'un faux Dauphin connu, Louis Georges Saint André (dit Jantin), décédé à Luzarches le 25 mai 1855 (p. 276 du livre Louis XVII et les 101 prétendants de Jacques Hamann et Maurice Etienne).

Nous présentons à Madame Colette Spitzer les plus vives condoléances de la présidente et des membres du Cercle.

• **Nouvelles de Madame Védrine :**

Notre amie a subi une quatrième intervention chirurgicale le 26 mai. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement qui puisse lui permettre de revenir au Cercle où sa présence est appréciée de tous.

• **Un courrier de Monsieur Didier Duval, vice-Président :**

« Mon ouvrage *Louis XVII : une affaire d'État* a obtenu le prix de l'enquête historique décerné par le jury du prix littéraire "La Renaissance Aquitaine" à Pau ». Ce prix lui sera remis ce jour. Toutes nos plus vives félicitations à l'heureux lauréat, que nous ne manquerons pas de renouveler de vive voix à une prochaine réunion.

• **Une proposition de Monsieur Frédéric Plancard, membre du Cercle :**

Notre adhérent nous propose d'anciens numéros des Carnets et Cahiers du Cercle :

- Carnets Louis XVII : n° 3 à 15 ;
- Cahiers Louis XVII : n° 1 à 17 (sauf le n° 2).

Pour tous renseignements, contacter l'intéressé (26, Grande Rue, 55220 – Les Souhesmes).

• **Décorations :**

Madame Dechy, membre du Cercle, a été reçue chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur. Nous lui adressons nos très vives félicitations.

• **Projet de promenade à l'abbaye Saint Louis du Temple :**

Le projet sera finalisé en octobre/ novembre.

2. LES RECHERCHES

1. Le magicien du temps passé : G. Lenotre (2^{de} partie)

par Jean-Pierre Gautier

1. Les critiques

Peut-être par jalousie en raison de son succès littéraire prouvé amplement par les multiples éditions de ses ouvrages, les historiens brevetés SGDG ne se sont pas privés de rechercher des détails insignifiants, allant même à se tromper eux-mêmes dans la foulée de leur rage envieuse et destructrice. Ainsi Lenôtre allait essayer les critiques de Gustave Bord, historien aguerri par d'autres combats, Aulard, le spécialiste officiel de l'histoire de la révolution française, et tant d'autres ... Lenôtre, lui-même a fort bien assuré sa défense et on trouvera dans les premières pages de la quatrième série de « Vieilles maisons, vieux papiers » une « défense et illustration » de son oeuvre qui n'est pas dénuée d'humour et résume une conception de la fabrication de l'Histoire qui en vaut bien d'autres :



Quelle est la raison de cette méfiance qu'inspire, dans un récit d'histoire, l'abondance des détails pittoresques fussent-ils les plus authentiques ? Nous avons été, dès le collègue, imbus de cette idée que l'histoire, pour être vraie, ne peut être qu'incolore et ennuyeuse. Viennent un écrivain qui, non point par goût de la fantaisie, mais bien au contraire par curiosité, par souci du vrai, recherche patiemment, au prix d'un long travail, - qu'on veuille le croire, - et d'une lente documentation, toutes les circonstances accessoires qui donnent aux faits leur véritable physionomie ; qu'il décrive, après les avoir visités, les paysages dans lesquelles ses héros ont vécu, les maisons qu'ils ont habitées ; qu'il s'ingénie à retrouver dans les paperasses notariées ou les correspondances de famille ce que furent leur entourage et leur intimité ; qu'il s'applique même à plus de minutie et il s'attarde à la couleur d'un manteau, à la disposition d'un mobilier ; doit-on, parce que les historiens ont, jusqu'à présent, pour la plupart, négligé ces détails les tenir pour faux et ranger parmi les oeuvres d'imagination le récit des recueils ?

Ce bric-à-brac, dit-on, est d'ailleurs indigne de l'histoire et la travestie. Est-ce bien sûr ? À propos d'une récente tentative dramatique un éminent critique proclamait « l'importance du paysage mêlé à l'action », disait « tout ce qu'ajoute de couleur à un personnage la perception de l'atmosphère où il se meut, et combien la nature morale et la nature extérieure sont inextricablement liées ». Le drame de notre histoire, si passionné, si chaud, si turbulent et mouvementé, doit-il être présenté comme ces froides tragédies dont les auteurs ne prenaient même pas le soin d'indiquer le décor, vague vestibule de palais, sans meubles, sans accessoires, sans réalité ?

Taine ne le pensait pas : il écrivait : « la véritable histoire s'élève seulement quand l'historien commence à démêler, à travers la distance du temps, l'homme vivant, l'homme agissant, doué de passions, muni d'habitudes, avec sa voix et sa physionomie, avec ses gestes et ses habits, distinct et complet comme celui que, tout à l'heure, nous avons quitté dans la rue ».

Nul, c'est entendu, n'a réalisé ce nouveau programme, ni atteint cet idéal ; mais est-il interdit de viser le but. L'effort, parce qu'il heurte un préjugé, sera-t-il méprisable ?

Une école s'est formée qui n'accepte, comme éléments d'enquête, sur les événements de la période révolutionnaire, que les documents officiels : procès-verbaux des Assemblées, des sociétés populaires, actes des Comités de gouvernement, rapport des représentants en mission, circulaires et quelques journaux choisis, au premier rang desquels le Moniteur. Elle écarte, en bloc, comme contestables, tous témoignages personnels et privés, les dépositions devant la justice, les Mémoires, les Correspondances... C'est la loi des suspects remise en vigueur il est appliqués à l'histoire : suspect le récit du détenu qui, du cachot où il agonise, voit ses compagnons de captivité décimés par la guillotine ; suspect le malheureux qui, molesté, espionné, ruiné, émerge, la Terreur passée, de la cache où il s'est tapi, crie misère et réclame vengeance ; suspects le journal du déporté, la relation du Vendéen, les récriminations de l'immigré ; suspect tout ce qui n'est pas le mensonge officiel ; il faut s'incliner devant la parole d'un Collot d'Herbois ou d'un Billaud-Varenne, si elle a eu les honneurs du procès-verbal et du Moniteur ; mais s'il nous recueillons ce qu'ont écrit les vaincus, Barnave, Vergniaud, Camille, d'Elbée, La Rochejaquelein, si nous donnons confiance aux déclarations des amis de Danton assassiné ou des Girondins proscrits, nous serons accusés d'écouter les rancunes et de nous montrer peu scrupuleux sur le choix de nos sources . C'est non seulement la loi des suspects, celle de Prairial qu'on fait revivre : l'audition des témoins est interdite et la plaidoirie est supprimée de l'enquête historique, comme elles l'étaient au tribunal de Fouquier-Tinville.

L'Histoire ainsi traitée devient, c'est manifeste, aussi sèche et froide qu'un procès-verbal, implacable comme un verdict sans appel ; mais c'est là son moindre défaut ; est-elle vraie ? C'est contestable : on peut lire, dans son texte original, toute la correspondance de Carrier avec le pouvoir central sans y trouver mention de certains événements qui comptent pourtant dans nos annales : les noyades de Nantes. La Convention les ignorait ou feignait de les ignorer : donc nous devons les ignorer aussi. D'ailleurs y eut-il véritablement des noyades à Nantes ? Nous ne connaissons ces horreurs que par les débats du procès de Carrier, par les dépositions des malheureux qui en avaient été les témoins forcés ... Suspects aussi ceux-là, sans doute ; témoignages intéressés, légendes thermidorienne, animosité de réacteurs.

Qu'un semblable ostracisme soit admissible pour la rédaction d'une histoire politique ou d'une histoire des Institutions, je l'admets sous réserve. Mais il y a autre histoire encore : celle des individus de beaucoup plus révélatrice que l'autre : - « il n'y a pas d'autres moyens, enseignait Taine, pour connaître à peu près les actions d'autrefois, que de voir à peu près les hommes d'autrefois ». Ceux-là ont eu, comme nous, des passions, des doutes, des colères, des scrupules, des haines, des affections intimes, des désespoirs et des joies : faut-il renoncer à les reconnaître ou ne doit-on les envisager qu'à travers les documents officiels et de façade ? Qui de nous se croirait exact exactement représenté si l'on se bornait à produire, comme éléments du portrait, son acte de naissance, ses diplômes universitaires, son livret militaire, et son acte

de mariage ? N'y a-t-il pas d'autres choses dans la vie que ce qu'en révèle les pièces d'identité ? Retrancher de l'enquête les documents intimes et personnels, les Mémoires, les Correspondances, c'est, à proprement parler, interdire l'histoire des individus, la seule qui vaut d'être écrite, puisqu'elle est la peinture de la vie et que l'autre ne sera jamais que le tableau synoptique d'une succession de projets avortés, d'utopies éphémères et de déceptions sociales.

Le présent volume se compose, comme les précédentes séries du même ouvrage, de plusieurs études intimes sur divers personnages mêlés, de près ou de loin, à l'histoire. Si leurs aventures semblent singulières, qu'on ne reproche pas, à cause de cela, à l'auteur une préférence pour l'énigmatique et l'extra ordinaire. Outre qu'un écrivain a le devoir de choisir les sujets qui lui apparaissent intéressants et d'éviter la banalité, le fait seul d'avoir vécu aux époques troubles de nos révolutions et pris part aux événements, donne au plus modeste comparse l'allure d'un héros d'épopée. Ceux qui ne le voient point ne savent pas regarder.

Je n'ai point appuyé les traits ni grandi les rôles. J'ai été très frappé d'une remarque de Guizot, qui ne passait pas pour un historien badin ou amateur de fariboles : « on veut des romans, écrivait-il, que ne regarde-t-on de près l'histoire ? Là aussi on trouverait la vie intime, avec des scènes les plus variées et les plus dramatiques, le cœur humain avec ses passions les plus vives comme les plus douces et, de plus, un charme souverain, le charme de la réalité ... Les êtres qui ont réellement vécu, qui ont effectivement ressenti ces coups du sort, ces passions, ces joies et ces douleurs dont le spectacle a sur nous tant d'empire, ceux-là, quand je les vois de près et dans l'intimité, m'attire et me retiennent encore plus puissamment que les plus parfaites œuvres poétiques ou romanesques ».

J'ai essayé de suivre le conseil de Guizot : j'ai regardé mes personnages de près et dans l'intimité. On me permettra d'assurer qu'aucun trait de ces esquisses n'a été placé sans réflexion et sans de minutieux examen. Pour éviter aux lecteurs toute fatigue, j'ai cherché à dissimuler, le plus possible, l'armature documentaire et « les dessous » du travail : il m'eût été facile de multiplier les références : celle que j'indique suffiront, je pense, à montrer que, sans avoir conçu la folle ambition d'être infaillible, je me suis appliqué à ne rien avancer que de vrai et que, si modeste que soit mon apport, il est le résultat d'une lente patience et de consciencieuses enquêtes.

2. Petite et grande Histoire

Pourquoi opposer de façon artificielle ces deux notions qui feraient croire qu'il existe une docte histoire officielle passablement ennuyeuse et uniquement réservée à des initiés, à une sorte de clan, s'étant lui-même auto proclamé avec la bénédiction des pouvoirs en place ayant le souci de promouvoir une légitimité bien douteuse pour beaucoup.

En réalité, il ne s'agit pas là d'antagonisme, mais de complémentarité.

En effet pour valables que soient les études spécialisées et complexes faisant souvent appel à d'autres disciplines scientifiques, sauf à s'en priver complètement, il importe que cette complexité soit mise à la portée du plus grand nombre. Peu de savants, comme Braudel ont pu réussir à concilier des notions difficiles avec la clarté suffisante pour les rendre accessibles.

Lenôtre, avant lui avait réussi, après des études et vérifications et recoupements de textes difficiles à trouver et encore plus difficiles à interpréter, à mettre à la portée de personnes plus ou moins cultivées des textes clairs et d'autant plus passionnants. Le public, malgré les critiques aussi fréquentes que primaires et médiocres ne s'y est pas trompé et les multiples éditions de ses livres en témoignent.

3. Bibliographie et archives

1. Pour les personnes qui disposent d'Internet :

Liste de sites consultés:

Biographie générale : <http://fr.wikipedia.org/wiki/G.Lenotre>

Bibliographie

Bibliographie de G Lenôtre par Georges Fenoglio-Le Goff

Archives :

Archives de France

- Fonds Georges Lenôtre :

<http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap:fichexsp?id=DAF>

- Fonds Bessand-Massenet :

<http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap:fichexsp?id=DAF>

Archives Nationales Paris Section des archives privées641AP .Fonds G Lenotre :

répertoire numérique détaillé par Sandrine Lacombe avec la collaboration de Pascal.R. David

2. Pour ceux qui ne disposent pas encore d'Internet:

Copies des rubriques ci dessus

4. Annexes :

1. L'Académie Française :

Comme Moïse, Lenôtre n'atteignit pas de son vivant la terre promise, mais il eut quand même sa place à l'Académie Française où il fut élu en 1932 au fauteuil de René Bazin. Compte tenu de son état de santé il fut dispensé des traditionnelles visites.

2. Les réponses aux critiques

Peut-être par jalousie en raison de son succès littéraire prouvé amplement par les multiples éditions de ses ouvrages, les historiens brevetés SGDG ne se sont pas privés de rechercher des détails insignifiants, allant même à se tromper eux-mêmes dans la foulée de leur rage envieuse et destructrice. Ainsi Lenôtre allait essuyer les critiques de Gustave Bord, historien aguerri par d'autres combats, Aulard, le spécialiste officiel de l'histoire de la révolution française, et tant d'autres ... Lenôtre, lui-même a fort bien assuré sa défense et on trouvera dans les premières pages de la quatrième série de « Vieilles maisons, vieux papiers » une « défense et illustration » de son oeuvre qui n'est pas dénuée d'humour et résume une conception de la fabrication de l'Histoire qui en vaut bien d'autres.

3. Nécrologie :

Théodore **GOSELLIN**, dit G. **LENOTRE** (1855-1935) : journaliste, il collabora à *La Revue des Deux mondes* et au *Figaro* où il écrivit ses premiers récits d'histoire. Il se spécialisa dans l'étude de la Révolution française, et publia un nombre important d'ouvrages sur le sujet, dans un style narratif et anecdotique. Cette production, même si elle est en grande partie dépassée par la recherche historique, reste agréable à lire et fourmille de détails intéressants introuvables ailleurs. Il fut élu en 1932 à l'Académie française. Parmi ses œuvres, « Le jardin de Picpus » reste l'ouvrage de référence sur l'histoire du cimetière (il est d'ailleurs encore en vente à l'entrée). Pour lui rendre hommage, il fut inhumé ici ; il est le seul résident du cimetière à ne pas avoir d'ancêtre guillotiné.

5. Conclusion

Peut-on dire que Lenôtre a fait école ?

Bien des historiens modernes, en tout cas se sont inspirés non seulement de ses travaux mais aussi de la forme de ses récits.

Un ce deux qui a le mieux réussi dans la mouvance de cette filiation est certainement le regretté André Castelot qui lui aussi aurait largement mérité une place dans cette Académie Française dont les choix opportunistes sont parfois discutables !

C'est à lui que nous avons voulu emprunter la conclusion de cette petite étude, confondant ainsi le Maître et l'élève dans un même hommage.



André Castelot

2. Lenôtre et le duc de La Trémoïlle

1. Souvenirs de Lenôtre

texte lu par Mme Elisabeth de Confevron

24 décembre 1904 :

Il y a une dizaine de jours, au dîner de la Modestie, M. de Vaufrélan m'a dit que le duc de La Trémoïlle ne serait pas fâché de me voir pour me parler de l'article que j'ai publié le 1^{er} octobre dans les *Lectures pour Tous* sur la question Louis XVII. Depuis, j'ai reçu un mot de Vaufrélan, me disant que le duc m'attendait à déjeuner avec lui aujourd'hui à midi.

A onze heures, j'allai prendre chez lui, 15 rue de Lamennais, M. de Vaufrélan, et à midi, nous arrivions ensemble 4 avenue Gabriel, chez le duc de La Trémoïlle. L'hôtel, moderne, assez simple à l'extérieur, est très vaste et superbe à l'intérieur. Dans un grand salon, splendides boiseries Régence provenant d'un hôtel de Pomponne, place des Victoires, je crois, et attribuées à un Caffiéri. Madame de la Trémoïlle, fille de Duchâtel, le ministre de Louis-Philippe, est seule dans un salon ; elle est forte, d'aspect commun, mais intelligente. M. de La Trémoïlle arrive, vêtu d'une sorte de complet de bure beige, l'air d'un campagnard. Il appelle sa femme ma gogo (elle s'appelle Marguerite).

On se met à table, nous ne sommes que quatre. Le duc est prodigieusement sourd. Sa femme a près d'elle l'embouchure d'un cornet acoustique posé en travers de la table ; quand elle a quelque chose à dire à son mari, elle prend le cornet, il tient l'autre bout, et ils causent ainsi. En déjeunant, j'apprends que le duc, qui a environ soixante-sept ans, a eu une sœur morte au début de la Révolution. Voici comment : son père, né en 1774, a épousé à seize ans la princesse de Tarente ; en 1790, il en a eu une fille, qui est morte deux ans environ après. Veuf, il se remaria en 1811, puis une troisième fois en 1836. C'est de ce troisième mariage qu'est né le duc de La Trémoïlle actuel.

Le déjeuner fini, on revient dans le salon pour prendre le café. Madame la duchesse empoigne un tricot de laine violette et se met à tricoter, et M. de La Trémoïlle me dit que nous allons passer dans le chartrier. Nous voilà en route à travers le grand salon. A ce moment, nous voyons surgir de l'escalier un homme grand, très rouge, à barbe blanche, chemise de couleur bon marché, jaquette fripée et mal coupée - un homme de mine assez ordinaire. C'est le duc de Chartres, me souffle Vaufrélan. On s'incline, on salue, on me présente ; le duc de Chartres rit à grosse voix ; poignée de mains. La Trémoïlle dit : « *Nous allons à ma bibliothèque* ». Et il plante là le duc de Chartres avec Madame de La Trémoïlle sans façon. Le duc de Chartres crie : « *Nous avons de belles chasses* ». Ce à quoi La Trémoïlle répond : « *Ça ne m'intéresse plus!* ». Et nous voilà, La Trémoïlle, Vaufrélan et moi, continuant vers la bibliothèque. Vaufrélan nous quitte à la porte. La Trémoïlle m'emmène dans son chartrier ; il m'explique les pièces qu'il juge devoir m'intéresser davantage : lettres de la duchesse de Berry, datées de Blaye ou d'ailleurs, Mémoires de la princesse de Tarente, une lettre de Louis-Philippe racontant un accident de voiture près d'Eu, etc ... Enfin, il aborde la question Louis XVII et je lui laisse la parole :

« *Vous faites fausse route, me dit-il. Le Dauphin est mort au Temple, il ne peut y avoir sur ce point aucun doute. Il a été vu mort à la Tour du Temple par les personnes les mieux qualifiées pour constater son identité, par celles qui le connaissaient le plus (je souligne les mots que je suis sûr de citer textuellement) et qui en ont laissé un témoignage écrit irréfutable et indéniable.*

« *Monsieur le comte de Chambord me demanda un jour de m'occuper de cette question Louis XVII et me signala un endroit où je pourrais prendre communication de ces témoignages. J'appris ainsi que le Dauphin avait été enlevé du Temple, mais qu'il y avait été réintégré, et qu'il y était mort presque aussitôt après.*

« *Vous avez eu raison de dire que Madame A. et M. de C. ont été les agents actifs de l'évasion car j'ai reconnu dans ces initiales que vous avez données lady Atkins et M. de Cormier. Lady Atkins, qui a en effet pénétré chez la Reine, soit au Temple, soit à la Conciergerie, n'a pas tout su ; elle n'a été que l'intermédiaire, comme le gant de caoutchouc que l'on prend par précaution pour toucher la pile électrique. Mais Cormier a tout su, tout conduit, et c'est bien véritablement lui qui a été l'agent de l'évasion.*

« *Le Dauphin n'est resté hors du Temple que vingt quatre heures, peut-être moins. Ceux qui l'ont sauvé ont été pris, une fois le coup fait, d'une panique irréfléchie, insurmontable, se sont vus sur le point d'être poignardés, et par terreur, ont laissé réintégrer le Dauphin au Temple, où il est mort peu de jours après, peut-être de la secousse. Le récit, très circonstancié, qui existe de ces faits, est plus dramatique que tout ce que vous pouvez concevoir. On y décrit l'enfant dans un état de maigreur et de faiblesse pitoyable. La date de l'événement n'est pas donnée à ce que je crois, mais pour moi il*

n'y a pas de doute qu'il eut lieu dans les premiers jours de juin 1795, presque immédiatement avant la mort, la veille ou l'avant-veille. Il y a sur ce point des lettres de Cormier très explicites. Mais le tiroir qui contient ce secret ne s'ouvrira jamais, ni pour vous, ni pour personne ».

Je posai naturellement plusieurs questions à M. le duc de La Trémoille, et je vais tâcher de les noter ici aussi exactement que possible avec les réponses.

MOI : *Êtes-vous tenu au serment, ou simplement par les convenances ?*

LE DUC : *J'ai été employé à une mission confidentielle par ordre de monsieur le comte de Chambord; lui seul aurait pu me relever du secret, et il est mort sans l'avoir fait.*

MOI : *Je comprends bien que ce secret soit gardé, s'il était celui de l'évasion, mais pourquoi le cacher, puisqu'il est la preuve de la mort au Temple ? Ne pas le livrer, c'est faire le jeu des imposteurs et de leurs partisans.*

Le duc estime qu'on aurait dû, en effet, le livrer; mais qu'il n'est pas maître de le faire, ni le juge de savoir si l'on a bien agi en ne le divulguant pas. Après avoir pris la précaution de dire au duc de ne pas me répondre si la question est indiscreète, je reprends :

La personne qui connaissait le mieux le Dauphin, c'est la duchesse d'Angoulême ... ou la princesse de Tarente. Mais celle-ci, à cette époque, était en Angleterre.

Le duc répond par un geste de mystère, puis il ajoute :

Oui, officiellement, elle était en Angleterre, officiellement ... Cherchez Cormier; en cherchant Cormier, vous pouvez trouver toute l'histoire: Cormier, c'est la bonne voie.

MOI : *Mon ami Frédéric Barbey et moi avons épuisé la piste Cormier ; nous l'avons suivie jusqu'à sa mort ; nous avons trouvé trace de ses deux fils ; mais ces traces sont perdues pour nous, et de sa descendance actuelle, de l'endroit où l'on pourrait retrouver des papiers, nous n'avons rien, ni espoir de découvrir rien de plus.*

LE DUC : *Cherchez du côté de Dijon.*

MOI : *Pourquoi Dijon ? Cormier avait été au parlement de Rennes, nous le voyons ensuite à Paris, puis à Hambourg; mais jamais à Dijon.*

LE DUC : *Cherchez à Dijon. Il y a eu là des préparatifs faits pour le passage du Dauphin qu'on devait conduire à l'étranger par la route de Bâle. Il n'est pas allé jusqu'à Dijon, certes ! Mais il y a eu là quelque chose.*

MOI : *Vous m'avez dit que, sans aucune date ait été précisée, vous placiez l'évasion et la réintégration dans les premiers jours de juin 1795. La femme Simon est-elle pour quelque chose dans cette évasion ?*

Le duc me répond qu'il ne sait pas.

MOI : *Et les trois lettres de Laurent, ont-elles quelque rapport avec cet événement ?*

A nouveau, le duc répond qu'il ne sait pas.

MOI : *Nous avons la preuve que les lettres de Laurent sont non seulement authentiques, mais encore qu'elles disent la vérité sur des faits accomplis au Temple.*

LE DUC : *Le portrait du Dauphin que j'ai donné en héliogravure dans mon livre Mes parents, souvenirs de la Révolution, où l'enfant est représenté jouant du tambour, était accompagné d'une note de madame de Tarente ainsi conçue : « Il est faux ». On peut en conclure qu'on avait fait le portrait d'un enfant qui n'était pas le Dauphin.*

MOI : *Ce serait alors le portrait d'un enfant substitué ?*

Le duc ne me répond pas directement :

Je n'ai trouvé cette note, me dit-il, que postérieurement à la publication du portrait.

MOI : *J'ai posé très nettement au parti naundorffiste la question de savoir d'où Naundorff, et après lui Jules Favre, ont eu les copies des trois lettres de Laurent, dont ils ont reconnu eux-mêmes n'avoir pas les originaux ; on m'a répondu « qu'on ne savait pas ».*

LE DUC : *Ces lettres font partie du dossier qui se trouve aux Archives du Vatican. Avez-vous connaissance de ce dossier ?*

MOI : *Non, malgré les tentatives répétées qu'a faites Frédéric Barbey, on n'a pas jusqu'à présent répondu nettement à sa demande en communication.*

LE DUC : *Voici l'histoire de ce dossier : il y a quelque soixante ans, il ne contenait que cinq à six pièces. Depuis 1848, il a augmenté considérablement. Il y a deux façons, voyez-vous, de voler dans les archives : par soustraction ou par addition. Ce dernier procédé est beaucoup plus coupable que l'autre. Il consiste à ajouter à un dossier des pièces fausses dont on fait état par la suite. Or le dossier Louis XVII au Vatican contient aujourd'hui seize ou dix-sept pièces. Toutes celles qui ont été ajoutées aux premières sont fausses; et c'est de là que sont tirées, en copie, les lettres de Laurent.*

MOI : *Ceci expliquerait pourquoi les copies que possède la famille de Naundorff, au lieu de porter les numéros 1, 2 et 3 portent les numéros 15, 16, 17.*

J'ajoute que, au cours de la conversation, le duc de la Trémoille m'a parlé à plusieurs reprises, avec une certaine animosité, de M. de Rougé, qui possède des documents du plus haut intérêt, et qui a signifié que personne n'en aurait la communication. Serait-ce chez M. de Rougé que se trouverait ce fameux tiroir qui ne doit s'ouvrir pour personne ? Ce n'est qu'une supposition.

Le duc m'a dit encore qu'il n'avait publié que des extraits des Mémoires de madame de Tarente, ayant été obligé de s'arrêter devant les passages les plus intéressants. Il m'a cité entre autres celui-ci : aux Tuileries, deux gardes nationaux sont en surveillance auprès du Dauphin ; l'un d'eux est connu pour être un partisan, un familier même du duc d'Orléans, ce qui fait grand-peur à madame de Tarente. L'autre, un brave royaliste, la prend à part, la rassure, et, la garde finie, lui dit : « J'ai passé tout mon temps la main dans la poche, sur la gâchette de mon pistolet ; au moindre mouvement pour s'approcher du prince, j'aurais fait sauter la cervelle de mon camarade ».



Le duc de La Trémoille

« Vous comprenez, ajoute le duc de La Trémoille, que ce sont des choses qu'on ne peut imprimer à cause, à cause ... Et du geste, il me désigne la direction du salon, où nous avons laissé le duc de Chartres en conversation avec madame de La Trémoille.

J'ai certainement oublié bien des petites choses, mais voilà le compte-rendu fidèle des principaux points de ma conversation avec le duc de La Trémoille.

Sur le cimetière Sainte Marguerite :

18 février 1904

Ce matin, à neuf heures, j'étais au cimetière Sainte Marguerite, où la Commission du Vieux Paris fait des fouilles pour constater le plus ou moins de véracité des témoignages et déclarations de Voisin, Bertrancourt et autres, concernant la sépulture de Louis XVII. Rien que de la boue glacée, des ossements, de vieux pots ...

Au cimetière Sainte Marguerite, M. Villars, faisant l'office de président, ralliait les membres de la Commission qui s'égaillaient dans le cimetière, en frappant avec un tibia sur une vieille casserole trouvée dans le sol. C'était macabre sous le ciel brumeux.

2. Lenôtre et le duc de La Trémoille : un duel à fleurets mouchetés

par Laure de La Chapelle

Cet important passage des Souvenirs de Lenôtre doit absolument être décrypté et remis dans l'ambiance des polémiques qui s'élevèrent en 1904 à la parution de ses premiers articles sur Louis XVII dans un magazine populaire. Ils remettaient en cause le sort du fils de Louis XVI, sous la plume d'un écrivain indépendant, déjà célèbre, et peu suspect d'avoir pris le parti d'un prétendant. Le danger était que cette publication touche un public trop important.

Lenôtre, fort poliment, est invité - convoqué - devrais-je dire, par le duc pour s'expliquer sur son article. Un convive importun, Vaufrehan, est bientôt écarté. Reste un invité absent à l'entretien - mais combien présent cependant. Il a le rôle de la statue du Commandeur. Il s'agit du duc de Chartres, garant des amitiés politiques et de la discrétion du duc de La Trémoille. C'est un premier avertissement à Lenôtre.

Le duc attaque d'emblée : l'écrivain fait fausse route, le Dauphin est mort au Temple. Et là, dans son enthousiasme à convaincre, le Duc lâche un renseignement imprudent, qu'il croit de nature à décourager le chercheur : Louis XVII a bien été sorti du Temple, (révélation inattendue, que Lenôtre va engranger, comme bien l'on pense) mais il a été réintégré aussitôt et il est mort peu de temps après. Pour assurer son affaire, le duc félicite chaudement l'historien d'avoir suivi la piste Atkins, Cormier and co ... dont on connaît le triste déroulement : l'entreprise menée pendant des années par un escroc mondain pour extorquer de l'argent à une naïve Anglaise persuadée d'avoir sauvé le Dauphin.

De cette voie de garage, le duc ne craint rien : il pousse donc son invité à continuer sur cette piste. Lenôtre n'est pas dupe. Il va prendre à son tour l'offensive et commence par mettre le duc devant ses contradictions : pourquoi garder le secret, s'il est la preuve de la mort au Temple ? Recul du duc : il n'est pas juge de la question . Il attaque à nouveau : cherchez Cormier, c'est la bonne voie. Lenôtre : la piste Cormier est sans issue. Le duc parle trop et commet encore une imprudence : cherchez du côté de Dijon. Avec un recul : il n'y est pas allé, certes (il ne s'agirait pas de démentir sa mort !)

Mais, en voulant s'expliquer, il donne un autre renseignement important : la route de Bâle. Lenôtre ne relève pas, sans doute parce que, à cette époque, ce renseignement est inattendu et qu'il faut le contrôler. Il attaque alors sur la femme Simon, les lettres de Laurent, questions auxquelles le duc ne répond pas, visiblement parce qu'il ne sait rien sur ces sujets. Un portrait de Louis XVII connu du duc introduit une question sur la possibilité d'une substitution. Nouvelle esquive de La Trémoille, qui fait dévier le sujet.

Par contre, et pour reprendre l'offensive, le duc attaque les vols dans les Archives et très subtilement, les vols par addition, plus que par soustraction. Fin du débat, petite histoire sur la princesse de Tarente pour détendre l'atmosphère et rappel insistant de la présence du duc de Chartres.

On doit être reconnaissant à Lenôtre de nous avoir relaté cette intéressante visite : car son interlocuteur - qui voulait le conduire sur une fausse piste - s'est laissé entraîner, dans le feu du débat, à révéler avec bien des circonlocutions, une petite partie de l'énigme.

Mais c'est à notre époque, et non en 1904, que l'on peut, grâce à de nouvelles découvertes, retrouver la fameuse piste de Bâle et la vraie/fausse sortie de Louis XVII de la Tour du Temple.

3. Le club de Clichy, ou l'attitude ambiguë de Lazare Carnot

par Marcel Huwaert

Pourquoi s'intéresser à ce mouvement royaliste qui a joué un rôle majeur dans le coup d'État du Directoire ? On connaît le résultat de ce coup de force : la proscription de Lazare Carnot et de François Barthélémy (ancien ambassadeur de France à Berne). Furent-ils suspectés de collusion avec les monarchistes ? Je me suis penché sur l'apparition et le rôle politique d'un club né rue de Clichy à Paris. Je me suis inspiré de deux ouvrages sur la Révolution française, l'un de Georges Lefebvre, l'autre d'Octave Aubry.

Pour comprendre la "poussée royaliste", il faut se référer au Club du Panthéon, mouvement jacobiniste radical animé par Gracchus Babeuf et consorts. Ce club fut dissout et fermé le 27 février 1796. Octave Aubry écrit à ce sujet ("La révolution française", p.377) : « Par une conséquence naturelle, la lutte contre Babeuf et ses amis a porté le Directoire à s'appuyer sur les modérés des conseils, voire même sur ces royalistes tièdes, qui attendent d'une évolution du sentiment public le retour à une monarchie parlementaire. Carnot est l'initiateur peut-être inconscient de cette politique. Certes, il est républicain, mais sa république est d'entente et de fusion. Il ne croit pas au péril royaliste pourvu que le Directoire fasse montre d'autorité. (...) Mais avec les voix de La Révellière et Letourneur, qui d'habitude le suivent, Carnot dispose en fait du pouvoir, Barras et Rewbell restent isolés ».

1. Le déclenchement de la fureur du Directoire

Selon Georges Lefebvre : « *Le centre et la droite parvinrent le 4 décembre 1796 à faire voter un décret qui rendait leurs droits civils et même leurs fonctions à nombre d'anciens émigrés, déportés, exclus des administrations publiques par la Convention. (...) Les Directeurs s'inquiètent lors de la découverte fin janvier 1797 de la conspiration royaliste de Brottier, Duverne de Presle, etc ... (il y a aussi Despomelles, La Villeheurnois) En fait, se réunissaient à Paris, rue de Clichy chez Gibert-Desmolières, des conspirateurs royalistes, on les appela "Les Clichyens" ».* D'après le même auteur, les chefs royalistes de Paris, dirigés de Vérone (Louis XVIII) et payés par le Trésor anglais, devaient préparer une restauration monarchique.

2. Le système Duverne

Il existait en province des comités départementaux et cantonaux dont l'action serait dirigée de Paris par le conseil royaliste. Le Directoire ne put l'empêcher de fonctionner à cause de l'influence des prêtres déportés et émigrés qui rentraient en foule (on comptait plus ou moins 13 000 prêtres déportés et rentrés en France).

3. Les élections pour les conseils (Georges Lefebvre : *La Révolution française*, p.352)

Une majorité royaliste émerge. Rewbell, furieux, considère les élections sans valeur. Il ordonne de faire de nouvelles élections après l'exclusion des émigrés ... et tous ceux qui refuseraient de prêter un serment de haine à la royauté et à l'anarchie ... (ce fut l'avant-projet de la future loi du 19 fructidor, Rewbell n'en parla à personne et ce texte fut retrouvé dans ses papiers). De plus, le Directoire avait une police bien organisée et puissante. Les royalistes ne purent agir par la force et choisirent une action constitutionnelle : annuler l'élection régulière de plusieurs anciens Constitutionnels républicains.

Selon Aubry (*La Révolution française*, pp. 387-389)

Au moment où Augereau est nommé au commandement de l'armée de Paris, les Clichyens ont chargé Rovère (ancien membre du comité de sûreté générale) d'organiser une police secrète. Le 19 fructidor, Vaublanc devait proposer aux Cinq-Cents la mise en accusation des Triumvirs. Le Conseil déclarerait la patrie en danger. Quelques bataillons sûrs de la Garde Nationale, auxquels se joindraient la 21^{ème} Régiment de Dragons et les chouans rassemblés par La Trémoille, marcheraient aussitôt sur la Luxembourg. Les fonds nécessaires étaient toujours fournis par Wickham. Le Prince de Carency avait averti Merlin et Sotin que les royalistes se soulevaient. Selon Aubry, et ceci est intéressant, sur les Clichyens : « *Ils comptaient sur l'appui de Carnot, ils se trompaient. Carnot ne se fût en aucun cas prêté à un complot monarchiste* ». (Bonaparte, en marchant à fond avec Barras et ses deux collègues, servait aussi sa rancune contre Carnot.).

4. Parlons de Carnot et de Barthélémy

Georges Lefebvre (voir supra, p.352) estime que la nomination de Barthélémy au poste de Directeur est due en grosse partie aux Anglais. En effet, il obtint une majorité des deux tiers. Le chef de l'espionnage anglais à Berne, Wickham, finançant les royalistes, « *avait engagé ses amis à voter et faire voter en sa faveur, Carnot lia partie avec lui* ».

Voyons ce que dit un témoin de premier ordre, c'est-à-dire Cambacérès (*Mémoires*, tome 1, p.397) : « *Barthélémy avait l'habitude d'être toujours de l'avis de Carnot* ». Quant à l'opinion du futur archichancelier sur le Club de Clichy, elle est nuancée : « *La réunion dite de Clichy prit chaque jour une nouvelle consistance. Plusieurs de ceux qui la composaient étaient constitutionnels et très républicains. Mais ils s'abandonnèrent par faiblesse ou par opiniâtreté à la direction d'un comité secret qui sous le dehors de l'humanité et de la justice travaillait à organiser la contre-Révolution. Je n'aurai point été admis à la réunion de l'Hôtel de Noailles et je me suis bien gardé de me présenter à celle de Clichy* ».

5. La fin du "Club de Clichy"

Le coup d'Etat du 18 fructidor a vu la victoire des Triumvirs avec Barras, l'organisateur de la répression. Les conspirateurs furent arrêtés, certains déportés, d'autres emprisonnés comme Pichegru, Willot, Rovère. On épura les conseils en cassant l'élection de 198 députés.

6. Conclusion

Carnot était-il royaliste ? Au vu du déroulement des événements que je viens de décrire, on peut considérer que Carnot, bien qu'hostile au Directoire et détestant surtout Barras et Rewbell, ne s'est pas engagé dans la conspiration royaliste. Carnot resta républicain. Son souci majeur pendant toute sa vie politique a été de défendre l'intégrité du territoire français, bien qu'il fut, comme beaucoup d'autres, obligé de se défendre lui-même. Je terminerai en reprenant ce que écrit Jean-Denis Bredin dans son livre sur Sieyès (*Sieyès*, p.392) : « *Carnot se déroba. C'est que Barras lui a mis discrètement sous les yeux des documents qui établissent la trahison de Pichegru et l'existence probable révélée par des papiers que Bonaparte avait saisi à Trieste (papiers du comte d'Antraigues)* ».

7. Remarque finale

Dans le cadre du colloque sur "*Lazare Carnot ou le savant citoyen*" organisé par Jean-Paul Charnay en 1988 à l'université de Paris-Sorbonne, l'auteur Jean-René Suratteau, de l'université de Dijon, écrivit sur "*Carnot Directeur*" (p.83) : « *L'attitude de Lazare Carnot au sein du Directoire, du 4 novembre 1795 au 4 septembre 1797, pose toujours problème. Ses biographies, même celle de Marcel Reinhard, la seule vraiment valable, n'ont pas entièrement résolu ce*



Lazare Carnot

problème. Comment un membre du grand Comité de salut public de l'an II, comment "l'organisateur de la victoire" peut-il s'être rallié à une politique contre-révolutionnaire, comment put-il être frappé en fructidor an V comme "agent de la conspiration royaliste à la solde de l'Angleterre"? Plus loin (p.85) : « Il est certain que Carnot ne pouvait pas espérer avoir une position dominante au Directoire face à trois collègues qui ne l'aimaient pas ou, même, le détestaient. Seul Letourneur, son ancien camarade du génie, était son ami ». Plus loin (p.95) : « Il aurait voulu, selon la formule de Robespierre, "La Révolution sans la Révolution" ».

4. Le Secret de la Duchesse d'Angoulême (2^{nde} partie)

par Renée Lescaoux



la Duchesse d'Angoulême

D'autres possibilités de chantage à l'égard de la Duchesse d'Angoulême existent :

Vers 1820 environ, un certain Docteur Arganil, émigrant français, vivait à Santa-Fé-de-Bogota en Colombie. Il parlait beaucoup quand la journée était longue et son verre bien plein. Il prétendait tout simplement avoir violé Madame Royale au Temple quand il était de garde. On dit aussi qu'il n'était pas garde mais jardinier au Temple. Mais son vrai nom était Joseph Achard, originaire de Lyon et connu pour ses exactions, vols et assassinats pendant la période révolutionnaire.

Le 17 avril 1881, Anne-Marie Joséphine Thiollier, veuve de Plataret de Villeneuve, décédait à l'âge de 85 ans selon les mentions officielles. Elle avait épousé le 29 juillet 1813 à Lyon Jean-Paul Plataret. Selon l'acte de mariage, elle était la fille mineure et légitime de Claude Joseph Thiollier, docteur en médecine, et d'Élisabeth Relly dont on ne dit pas qu'elle était l'épouse légitime du docteur. Le contrat de mariage du 19 juillet 1813 précise même qu'elle était fille naturelle et légitime du Dr. Thiollier. Il était né le 2 mai 1793 à Cressier dans le canton de Fribourg ou alors, selon d'autres

documents, à Aarbag dans le canton de Berne. En ce qui concerne la date de naissance il peut s'agir d'une erreur d'écriture car selon l'âge indiqué pour son décès elle serait plutôt née en 1796. Mais peu importe : en avril 1793 Madame Royale était au Temple

avec sa famille et en 1796 elle était à Vienne, quasi prisonnière.

Le Docteur Thiollier avait été le médecin de Marie-Antoinette. Pendant le séjour de la famille Royale à Mitau en Courlande, il était le médecin de Louis XVIII. La petite Anne-Mane-Joséphine a donc bien connu la Duchesse d'Angoulême.

Plus tard, Plataret avait ajouté à son nom « de Villeneuve ». A un moment donné il a été poursuivi car il portait des décorations auxquelles il n'avait aucun droit. Mais comme disent les Berrichons : les Plataret étaient des gens qui faisaient du vent au dessus de leur moulin. Nous pouvons donc laisser Joseph Achard, le faux Dr. Arganil, à ses rêves d'ivrogne.

Lord Glenbervie, un agent de William Pitt, signalait en novembre 1793 que le bruit courait dans la Société que Madame Royale était enceinte. On ne peut pas grand chose contre les bruits, mais il est certain qu'en novembre 1793 Madame Royale était toujours avec Madame Élisabeth.

La phrase suivante a fait pencher la plupart des chercheurs en faveur d'une grossesse de Madame Royale. Il s'agit de la lettre à Madame de Chanterenne du 25 décembre 1795 : « Priez Dieu pour moi ! Je suis dans une situation bien désavantageuse et bien embarrassante » Mais il est aussi logique de penser qu'elle appréhendait d'être bientôt en Autriche, entourée d'intrigues, de projets de mariage dont elle ne voulait pas, sans le réconfort et le soutien de sa famille.

Mais l'énigme de la Comtesse des Ténèbres mérite un examen plus sérieux car d'une part l'énigme est intéressante et d'autre part elle est devenue à notre époque un filon commercial et une mine d'or pour le petit pays inconnu en Allemagne du Sud où personne ne va jamais et où il n'y a pas de tourisme, je veux parler de Eishausen, près de Cobourg. On y tient des séminaires, des rencontres avec communications de recherches historiques et visites guidées de la tombe de la Comtesse des Ténèbres car le terrain sur lequel se trouve le tombeau de cette dernière a été acquis par la municipalité. Et celle-ci s'oppose farouchement à toute demande d'exhumation car, dit-elle, il est à 99% certain que la défunte est Madame Royale. Tant de certitude nous rappelle le cimetière Ste Marguerite à Paris

A Hildburghausen, près de Cobourg en Allemagne du Sud, vivait au 19^{ème} siècle (du 7-2-1807 au 25-11-1837) une personne ressemblant étrangement soit à Madame Royale, soit à la Reine Marie-Antoinette. Aucun auteur n'est vraiment précis à ce sujet. Cette personne était protégée par le comte Cornélius van der Falk.

En 1810, les mystérieux étrangers s'installent au château ducal d'Eishausen sur la route de Cobourg. On dit mystérieux car la dame ne parle à personne et est toujours voilée. Ils mènent pendant 30 ans une existence paisible mais totalement retiré du monde.

Le fils du pasteur d'Eishausen observe un jour la femme avec une longue-vue ; étant seule elle n'est pas voilée et il la décrit comme une femme brune d'une grande beauté, au charme mélancolique. Les domestiques entendent parfois, mais rarement, que l'homme que l'on appelle dans le pays « le comte » s'adresse à la femme en disant « sa grâce » comme il était d'usage pour une princesse allemande ou autrichienne. Plusieurs personnes, dans de rares circonstances imprévues (surtout pendant un laps de temps de 30 ans) sont profondément saisies par sa ressemblance avec Marie-Antoinette.

Le comte a une correspondance avec le pasteur du pays et celui-ci remarque que les lettres sont scellées par un cachet aux trois fleurs de lys, les armes de France.

Le 25 novembre 1837, la mystérieuse personne s'éteint au château d'Eishausen à la suite d'une brève maladie. Ni médecin, ni prêtre, ni pasteur n'est appelé à son chevet. Pour l'état civil, le comte déclare que la défunte s'appelait Sophie Botta, célibataire, âgée de 58 ans. Elle serait donc née en 1779. A une connaissance, le comte avait dit que la dame voilée parlait parfaitement le français. On ne dirait pas cela d'une Française, évidemment.

Le comte s'éteint le 8 avril 1845 après avoir brûlé quantité de papiers. Lors de l'inventaire après décès on trouve de

beaux meubles, des bijoux, une bibliothèque bien garnie et on constate que le comte était Hollandais, ancien diplomate.

La succession de Falk revient à sa famille mais celle de l'inconnue est vendue aux enchères. Des chemises fines sont brodées aux lys de France, un joli bonheur-du-jour semble provenir de Versailles.

Qui était donc la mystérieuse dame d'Eishausen ?

Examinons d'abord quelques objets, soi-disant aux Lys de France. Ces fleurs brodées sur du linge sont au goût du jour. Le célèbre porcelainier Dihl a peint des assiettes ravissantes, Sèvres également, et la KPM à Berlin en a fait autant. Le cachet pour sceller les lettres a été examiné par un héraldiste. Les fameux lys sont plutôt des têtes d'oiseaux un peu effacées sur l'objet. Comme le comte s'appelait van der Falk et que « Falk » veut dire « faucon » les têtes d'oiseaux sont tout de même plus logiques que les lys. Reste le bonheur-du-jour. Il s'agit d'un petit bureau à cylindre avec une incrustation en marqueterie sur l'abattant. Cette marqueterie ressemble à la Couronne de France mais il y a des manques, les cordons n'y sont pas, les coquilles ne sont pas du modèle habituel et dans le haut il y a un manque. Ce meuble a été construit par un bon ébéniste mais le dessin de la marqueterie a été fait de mémoire. Le mobilier et les objets personnels ont été examinés sans aucun esprit critique et chacun, à l'époque comme aujourd'hui, a pris ses désirs pour des réalités.

Mais il y a toujours les tenants d'un échange de Madame Royale avec une fausse princesse pendant le voyage à Vienne. Madame de Soucy aurait été évidemment au courant, d'où son entreprise de chantage. Cette opinion est due à une interprétation erronée d'une correspondance tronquée du Cardinal de la Fare. Il écrit le 22 janvier 1796 à son correspondant : « *cette dame (la marquise de Soucy) sait tout ce que sait M. Hüe !* » Mais auparavant, le Cardinal avait écrit au même correspondant qu'il serait utile d'envoyer M. Hüe à Vérone chez Louis XVIII car « *il connoit bien la situation intérieure de Paris et les factions dirigeantes* »

Mais comme il y avait une possibilité que Hüe pouvait rencontrer Madame Royale, la quasi-prisonnière de son cousin, l'Empereur, à Vienne, le Cardinal propose comme plan de rechange d'envoyer un émissaire de Louis XVIII à Bâle où Madame de Soucy avait l'intention d'attendre jusqu'à ce qu'un retour en France ne pouvait plus être évité. Les « connaissances » de la marquise de Soucy concernaient donc bien la situation intérieure de la France.

Pour savoir qui était la Comtesse des Ténèbres, Jean-Christian Petitfils va éclairer notre lanterne grâce à sa récente communication :

« *On peut supposer qu'il s'agissait d'une malade mentale, émotive, aux nerfs fragiles, peut-être souffrant d'agoraphobie* ». On a trouvé les notes d'un pharmacien pour des médicaments contre l'hystérie.

D'après les mémoires de la baronne d'Oberkirch, elle était la fille de l'Empereur Joseph II issue d'un mariage morganatique avec une comtesse Wilhelmine von Botta, décédée à la naissance de l'enfant.

A la demande de son frère Joseph, Marie-Antoinette a fait venir sa nièce à Versailles. Elle habitait une maison dans le parc : Marie-Antoinette et Madame Royale la voyaient souvent. Cette jeune fille ne sortait jamais.

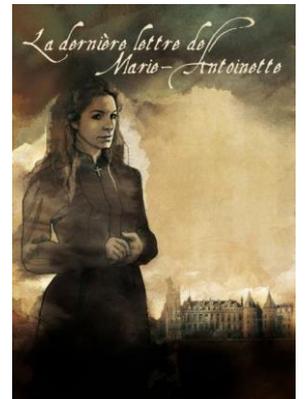
A ce jour, il n'a pas été possible d'établir les circonstances de sa vie pendant la Révolution. Mais l'existence de cette fille légitime de Joseph II était certainement un problème délicat pour la famille impériale et elle a été obligée de vivre cachée jusqu'à la fin de sa vie.

3. ACTUALITES MEDIATIQUES

par Claude Julie

Spectacle :

Théâtre du Nord Ouest : « *La dernière lettre de Marie-Antoinette* », de Alain DUPRAT, mis en scène par Alain Duprat ; Artiste Ophélie Humbert-Claude. Salle de 90 places, située 13 rue du faubourg Montmartre 75009 PARIS Tél: 01 47 70 32 75 – Prix : placement libre assis 8.00 € (en ligne par Alerte Mail- sinon 20.00 €). Les 26 mai, 3, 16 et 20 Juin 2010 - Horaires, selon les jours : 14h30 - 17h00 - 19h00 - 19h30 (se faire confirmer les dates pour samedi et dimanche - infos Radio Courtoisie et WEB). Critiques élogieuses : poignant, émouvant, touchant ... « pourquoi ce meurtre ? » Un moment fort d'histoire servi par une interprète musicienne sensible et passionnante



Exposition :



Elles sont nombreuses, notamment à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de notre bon Roy Henri IV (pendant que l'on glorifie son petit-fils à Versailles) :

- Du 12 mai au 16 août 2010 : musée de Condé au Château de Chantilly « *Il faut tuer le Roy* »

- actuellement, jusqu'à l'automne : Musée du Château de Pau « *Paris vaut bien une messe* », Très importante exposition en l'honneur du 1er Roy Bourbon né dans ce château. Évocation de son enfance de « joyeux luron » et de sa vie

- également à la Basilique de Saint-Denis : « *Après le sacre de Marie de Médicis, le Roy et la Reine allèrent souper avant de regagner Paris en ...* ». Vous connaissez tous la suite, Le 8 avril, je vous avais des messes et requiem.

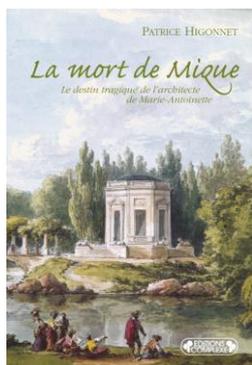
- Colloques, conférences, concerts, Requiem, les Nuits de Feu ... Au Louvre, son peintre Toussaint Dubreuil, etc.

- Et, pourquoi pas ! L'Extraordinaire exposition « *La faim des dinosaures* » au Palais de la Découverte, jusqu'au 1^{er} septembre 2010. A voir Absolument, alors que se termine celle de « *La Sainte Russie* ».



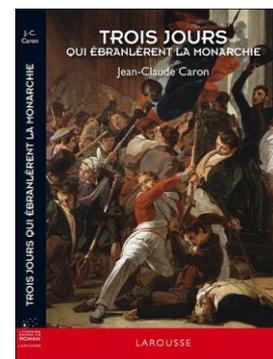
Les Livres :

📖 Mesdames de France « *Les filles de Louis XV* », par Bruno Cortequisse (11 mars 2010, Éditions Perrin, ravissante page de couverture des cinq filles de Louis XV par Nattier - prix: 22,50 €). Cet ouvrage est un véritable délice, très documenté, plein d'humour discret, récit savoureux d'un « monde perdu » qui finit dans l'élégance et l'éclat de l'inimitable XVIII^{ème} siècle. Croyez-moi, vous ne verrez plus Mesdames de la même façon et vous serez enchantés par leur drôlerie, leurs facéties, y compris Madame Adélaïde. Elles allaient voir leur père chaque après-midi en revêtant une cape sur leur robe sur laquelle elles accrochaient « une queue » ; une heure après, elles rentraient chez elles, se mettaient à l'aise, ouvrant une grande armoire de laquelle elles tiraient saucissons, pâtés, fromages qu'elles dégustaient en jouant de la musique. Bien sûr, elles ont un peu changé mais elles adoraient leur neveu « Berry » : Adélaïde lui disait « *Berry, amuse-toi, crie, casse tout !* ». Et n'oublions pas qu'elle-même et Victoire ont vécu sous deux règnes, la révolution, l'émigration. Quelles femmes !! Si vous le pouvez, essayez de trouver la première édition de 1990, livre relié sous belle couverture skivertex avec Mesdames en couleur, intéressantes illustrations (368 pages).



📖 La Mort de Mique « *Le destin tragique de l'architecte de Marie-Antoinette* », par Patrice Higonnet (juin 2009, Éditions Complexe EDS, 280 pages, pas d'illustrations - prix : 22,00 €). Enfin une biographie de Richard Mique dont on ne cesse d'admirer les œuvres dans les petits appartements de Marie-Antoinette à Versailles, à Trianon, au Hameau et au Belvédère, véritable chef-d'œuvre, apogée de l'Art au XVIII^{ème} siècle, l'Art de la Reyne au goût exquis ; mécène qui nous a légué Jacob, Riesner, Glück, Mique etc. Louis XVI savait ce qu'il faisait en lui offrant le Petit Trianon et quelques hectares à « embellir ». Non ! Elle n'a pas ruiné la France ! Elle a magnifié le « joyau » Versailles voulu et construit par Louis XIV, objet de convoitise de toutes les nations. Elle a su exploiter les multiples talents qu'elle a découverts, architecte créant des plans, bâtisseuse, artiste, musicienne. Son dévoué Mique, accusé, avec son fils Simon, de complicité pour la sauver, fut jeté en prison et condamné le 7 juillet 1794 ; tous deux furent guillotins le lendemain. Quelle infamie ! Plongez-vous dans cette histoire, faites connaissance avec l'auteur.

📖 Trois Jours qui ébranlèrent la Monarchie, par Jean-Claude Caron (parution 01/2010, Éditions Larousse, pas d'illustrations ; prix : 18,00 € - première page de couverture en couleur représentant l'émeute du 27 juillet 1830 par Delacroix). L'émeute a commencé à Paris le 27 juillet et, en moins de trois jours, a provoqué la fin des Bourbons, permettant au cousin traître, Louis-Philippe, de s'emparer du pouvoir. L'auteur a puisé dans les Mémoires des contemporains qui ont participé à cet événement : Dumas, Delacroix, Guizot, Thiers Les trois d'émeute sont retracés heure par heure depuis les barricades jusqu'au Palais des Tuileries. A cette occasion, rappelons le courage dont ont fait preuve le Duc d'Angoulême et son épouse, Marie-Thérèse Charlotte, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Et combien il a été douloureux à cette malheureuse famille de repartir en exil, traversant la Normandie sous surveillance pour se rendre en Angleterre avec Sa Majesté Charles X. Ayons une émouvante pensée pour eux tous qui sont morts en exil et reposent dans le couvent de Goëritz (autrefois en Autriche) alors qu'ils souhaitaient dormir leur dernier sommeil dans leur Patrie, la France. Quel Homme d'État courageux s'en occupera ?



Anecdote :



☞ « *Ou est Coco ?* » Ce petit chien était un épagneul nain, genre « papillon », blanc et roux taché de noir. Pas très beau mais d'une grande douceur. Il était né en 1792 et a appartenu à Louis XVII qui s'y est attaché ; après sa disparition, le 8 juin 1795, il fut remis à sa sœur Marie-Thérèse, dite « Madame Royale ». Le 18 Décembre 1795, Madame Royale est partie en exil en direction de l'Autriche, ainsi que nous le savons ; Coco l'a suivie dans une autre voiture où se trouvait également Gomin. En 1814, Coco était encore du voyage mais très fatigué et vieilli : il est mort à l'âge de 22 ans et fut enterré par la Princesse de Béarn dans le jardin de l'Hôtel Seigneulais, rue de Lille à Paris (Prince de Béarn et de Chalais -1931-1995- descendant direct de la Gouvernante des Enfants du Roy et de la Reine ; Louis Hastier « *Nouvelles révélations sur Louis XVII* » Fayard 1956 ; Fersen qui en parle dans son

Journal).

☞ Enfin, à propos de la « *Comtesse des Ténèbres* », dont j'ai déjà parlé lors de mon exposé sur les Manuscrits de Marie-Thérèse, Duchesse d'Angoulême, sachez qu'Isabelle d'Orléans Bragance (épouse du soi-disant comte de Paris), a écrit une lettre à ce sujet niant le moindre lien entre ces deux personnes. Combien de temps cette farce durera-t-elle encore ?

4. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 17h00

Le Secrétaire Général

Edouard Desjeux